



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-34



BD

Séance du 28/08/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre :

Abstentions : 2

Etaient présents :

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

Procuration(s) :

Mme BOUCHON Sylvie donne pouvoir à Mme GENIN Chantal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BOUCHON Sylvie, Mme MATHIEU Emilie, Mme SCHULTZ Laurence

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. SLACHETKA Emmanuel

Date de convocation

22/08/2023

DEMANDE DE SUBVENTION FNACA

Date d'affichage

.../.../...

Monsieur le Maire présente la demande de subvention déposées par l'association de la FNACA.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

Monsieur le Maire souligne qu'aucun compte financier n'a été fourni avec la demande de subvention.

et publication du :

.../.../...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 10 voix pour, et 2 abstention de Mme Chantal GENIN et de Mme Sylvie BOUCHON,
Décide d'attribuer la somme de 70 € à l'association de la FNACA



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Savas-Mépin
Le Maire, Bertrand DURANTON